



# Ville de Vaujours

## DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

**Service Urbanisme**

**Réf. : DB/ST/TD/NB/PH**

<b>Demande déposée le 15/03/2021</b> <b>Complété le : 14 et 15 mai 2021</b>		<b>N° DP 093 074 21 C0012</b>
<b>Par :</b> MONSIEUR		
<b>Demeurant à :</b> 262 RUE DE MEAUX – 93410 VAUJOURS		<b>Surface de plancher créée: 13,58 m<sup>2</sup></b>
<b>Pour :</b> TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN BUANDERIE		<b>Nb de logements: 1</b> <b>Nb de bâtiments: 1</b>
<b>Sur un terrain sis à</b> 262 RUE DE MEAUX – 93410 VAUJOURS		<b>Destination : Habitation</b>
<b>Cadastré :</b> B 837		

### ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON OPPOSITION n° 21/166

**Monsieur,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;
- Vu** le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu** le contenu et les effets du plan local d'urbanisme aux articles L 151-1 et suivants et L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- Vu** les pièces complémentaires reçues en date du 14 et 15 mai 2021 ;
- Vu** la déclaration préalable susvisée ;

**Considérant** le courrier du propriétaire du bien en copropriété de sol de Monsieur [redacted] qui autorise Monsieur [redacted] à transformer le garage en buanderie ;  
**Considérant** que le projet maintient deux places de stationnement à l'intérieur de la propriété ;

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

**-ARRETE-**

**Article 1 :** Les travaux devront être conformes au projet joint ;

- La surface de plancher existante est de 88,74 m<sup>2</sup> ;
- La surface de plancher habitable créée sera de 13,58 m<sup>2</sup> ;

**Article 2 :** La suppression du garage sera remplacée par deux emplacements de stationnement aériens, non clos et non couverts. Ils devront être matérialisés et seront contrôlés lors de la visite de conformité.

**Article 3 :** Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.

**Article 4 :** A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408\*05) pour procéder à la conformité.

**Article 5 :** Il appartiendra au pétitionnaire de procéder à l'actualisation de la nature des locaux auprès des services des impôts avant la vente de votre bien (Le cerfa H1 en pièce jointe est à compléter et à renvoyer).

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 14 mai 2021

Pour le Maire,  
**Le 6<sup>ème</sup> Adjoint en charge de l'urbanisme,  
 les espaces verts, les travaux et les voiries,**



**Stéphane PAU**

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

### INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an. La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois avant l'expiration du délai de validité (ou avant l'expiration de votre 1<sup>ère</sup> demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. « **Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)** »

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



# Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux  
non soumis à permis de construire portant sur  
une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703\*07

## Formulaire à utiliser si :

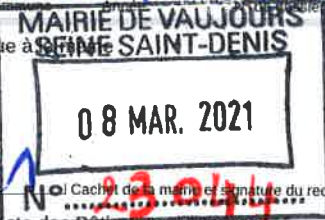
- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D. P. 093 074 21 C 0012  
Dpt C

La présente demande a été reçue à la



le 08 03 2021 N° Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France  
 au Directeur du Parc National

## 1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2<sup>ème</sup>, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance

Date : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Pays : FRANCE

Vous êtes une personne morale

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCI, ...): \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18.05.2021  
Le Maire,

## 2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 262 Voie : rue de Fleaux

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

Division territoriale : \_\_\_\_\_

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :

Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

OU raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

Division territoriale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_



## 3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.  
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 262 Voie : rue de Neaux

Lieu-dit : Localité : VAUSOIRS

Code postal : 93410 BP : Cedex :

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : Section : Numéro : 837

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 00 ha 05 a 07 ca soit 221,559 m<sup>2</sup>

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

## 4 - Le projet

### 4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :

Piscine

Garage

Véranda

Abri de jardin

Autre (précisez) :

Travaux sur une construction existante

Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : Modification d'un garage en buanderie

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vausoirs, le 18.05.2021

Le Maire,

Votre projet concerne :  votre résidence principale  votre résidence secondaire

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

### 4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante : 88,74 m<sup>2</sup> • la surface de plancher créée :

• la surface de plancher supprimée :

Stéphane PAU

## 5- Informations pour l'application d'une législation connexe

### Indiquez si votre projet :

déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

### Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable

se situe dans les abords d'un monument historique

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

## 6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À ..... V. AUJOURS  
Le : ..... 28/02/2021  
Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

DP 093 074 21 C 0012

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18 05 2021  
Le Maire,

08 MARS 2021



Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

### Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe :  Section :  **B** Numéro : **837**  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : **00 ha 05 a 07 ca soit 291,559 m<sup>2</sup>**

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe :  Section :  Numéro :   
Surficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Surficie totale du terrain (en m<sup>2</sup>) : .....

DP 093 074 21 C 0012

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 28.05.2021  
Le Maire,

08 MAI 2021



Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU





# Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

## Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres de la déclaration. Vous n'avez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut être favorable. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

**PIECES COMPLÉMENTAIRES**

D P 093 074 21 C 0012  
Dpt Commune Année N° de dossier



### 1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

#### 1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : ..... 13,580 .....m<sup>2</sup>  
Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : ..... 0 .....m<sup>2</sup>  
Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : ..... 0 .....m<sup>2</sup>

#### 1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

##### 1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)		13,58	
	Bénéficiaire d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiaire d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiaire d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

##### 1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui  Non  Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante ? 88,74 m<sup>2</sup>

Quel est le nombre de logements existants ? 1

Quelle est la surface taxable démolie ? 0 m<sup>2</sup>

##### 1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ? 0 m<sup>2</sup>

#### 1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : 2

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet : 0 m<sup>2</sup>

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : 0 m<sup>2</sup>

#### 1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui  Non

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18.05.2021

Le Maire,



Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU

### 1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui  Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui  Non

### 2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 <sup>er</sup> août 2003	1 exemplaire par dossier

### 3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 28.05.2021

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

Division territoriale

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Date

Nom et Signature du déclarant

le 28/05/2021

Stéphane PAU



17.4 AVR 2021

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210528-21-166-AI  
Date de télétransmission : 28/05/2021  
Date de réception préfecture : 28/05/2021

INSERTION Du Projet de transformation du garage en  
buanderie (DP6)



Projet avant travaux

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18.05.2021

Le Maire,



Projet apres travaux.

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,  
  
Stéphane PAU

08 MARS 2021

DP 093 074 21 C 0012

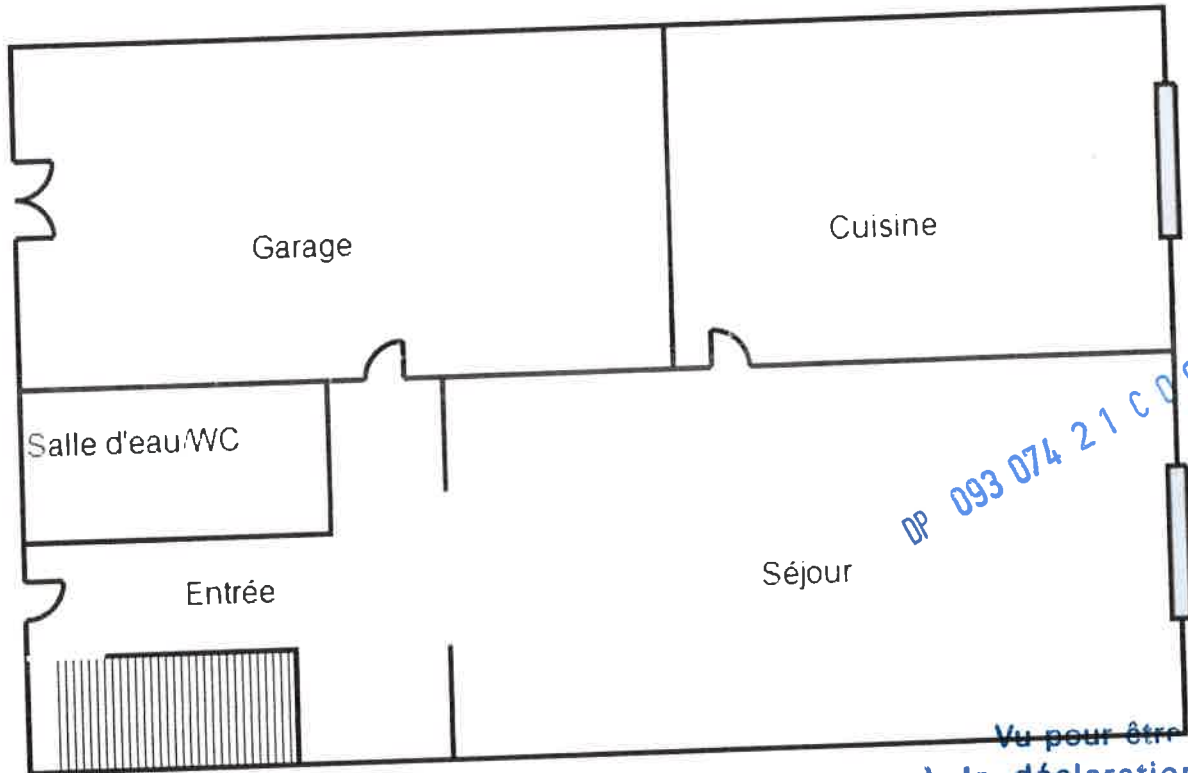
DOCUMENTS ANNEXES

Croquis

PIECES COMPLEMENTAIRES

18/4 ANR: 2021

rez de chaussée



DP 093 074 21 C 0012

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18.05.2021

08 MAIS 2021

Le Maire,  
Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

The block contains an official circular stamp of the Municipality of Vaujours and a handwritten signature in blue ink over the stamp.

Stéphane PAU

Rapport N° : 3354 LEPEYTRE 03.04.17 C

Certificat de Surfaceficié



# PIECES COMPLEMENTAIRES

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210528-21-166-AI  
Date de télétransmission : 28/05/2021  
Date de réception préfecture : 28/05/2021

14 AVR. 2021

## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

### A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : **Maison individuelle**  
Nombre de Pièces :  
Etage :  
Numéro de lot :  
Référence Cadastre : **- Lot N°1**

Adresse : **262 rue de Meaux 93410 VAUJOURS**  
Bâtiment :  
Escalier :  
Porte :  
Propriété de:  
**262 rue de Meaux  
93410 VAUJOURS**

Mission effectuée le : **03/04/2017**  
Date de l'ordre de mission : **03/04/2017**

N° Dossier : **3354**      **03.04.17 C**

**Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :**

**Total : 80,87 m<sup>2</sup>**  
(Quatre-vingts mètres carrés quatre-vingt-sept)

### B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Entrée	RDC	5,790 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Séjour	RDC	18,230 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Cuisine	RDC	11,690 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Salle d'eau/WC	RDC	1,800 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Palier	1er	4,200 m <sup>2</sup>	0,000 m <sup>2</sup>
Salle de bains/WC	1er	6,350 m <sup>2</sup>	1,650 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	1er	8,250 m <sup>2</sup>	2,070 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	1er	12,740 m <sup>2</sup>	1,810 m <sup>2</sup>
Chambre n°3	1er	11,820 m <sup>2</sup>	2,340 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>80,870 m<sup>2</sup></b>	<b>7,870 m<sup>2</sup></b>

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Garage	RDC	13,580 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>13,580 m<sup>2</sup></b>

DP 093 074 21 C 0012

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par LIWER D qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

<b>Le Technicien :</b> David LIWER	<b>à PAVILLONS SOUS BOIS (LES), le 03/04/2017</b>
	<b>Nom du responsable :</b> <b>Vu pour être annexé</b> <b>à la déclaration préalable</b> N° 09307421C0012 Vaujours, le 28.05.2021

00 MARS 2021

**Le Maire,**

**Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,**



**Stéphane PAU**



# PIECES COMPLEMENTAIRES

262

14 AVR. 2021



093 074 21 C 0012

vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0012  
Vaujours, le 18/04/2021

Le Maire,

Pour le Maire  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU



Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20210528-21-166-A1  
Date de l'émission : 28/05/2021  
Date de réception préfecture : 28/05/2021

N° .....  
Vaujours, le 18.05.2021  
Le Maire,

FRANÇOIS FLEISCHEL - CHRISTIAN GODARD - MAGALI VIGNERON  
SOCIÉTÉ D'EXERCICE DE NOTAIRES

Notaire assistant  
Nathalie MATHYS

Uniquement sur Rendez-vous  
Ouvert de 10h à 12h et de 14h à 18h  
sauf le mercredi après-midi et le samedi

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

  
Stéphane PAU  
**PIECES COMPLEMENTAIRES**

Dossier suivi par  
Nathalie MATHYS  
VENTE DESILE/ABEDLI  
238229/NM/ADR

ATTESTATION

La Société "François FLEISCHEL, Christian GODARD et Magali VIGNERON, Notaires associés d'une Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne), 7, rue Victor Baltard", certifie et atteste avoir reçu le 13 février 2009 la vente,

Par :  
Monsieur [redacted] en invalidité, demeurant à VAUJOURS  
(93410) 262, rue de Meaux.  
Né à [redacted]  
Et Madame [redacted] Sans profession,  
demeurant à VAUJOURS 160 Rue de Meaux.  
Née à [redacted]  
Eoux actuellement en instance de divorce.

Au profit de :  
Monsieur [redacted] Consultant en informatique, demeurant à VILLEPINTE  
(93429) 9 avenue Cesar Franck.  
Né à [redacted]  
Célibataire.

DESIGNATION

Désignation de L'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Un ensemble immobilier situé à VAUJOURS (SEINE-SAINT-DENIS) 93410 262  
Rue de Meaux.  
Cadastré section B, numéro 837, lieudit "262 Rue de Meaux", pour une superficie de  
cinq ares sept centiares (00ha 05a 07ca).

Désignation des BIENS :

Lot numéro deux (2) :

Pavillon à usage d'habitation édifié sur sous-sol total comprenant :  
Au sous-sol : garage, cave, chaufferie.  
Au rez-de-chaussée : entrée avec placards, cuisine, séjour, water-closets.  
A l'étage : trois chambres, salle de bains, water-closets, dégagement, grenier  
perdu au-dessus, accès par trappe.  
Escalier de communication intérieur entre les trois niveaux.

DP 093 074 21 00012



262



12  
AVR. 2021

**PIECES COMPLEMENTAIRES**

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 093074213012  
Vaujours, le 28 05 2021

Le Maire  
Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

A handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de Vaujours" and "Le Maire".

Stéphane PAU



# PIECES COMPLEMENTAIRES

14 AVR 2021

262



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09302421C0012  
Vaujours, le 15 05 2021  
Le Maire,

DP 093 024 21 C 0012

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU

14 AVR. 2021



**Total des superficies et emprises au sol:**

PJ:certificat de superficie et plan du RDC.

Concernant la superficie du bien au sol:

Avant travaux: 80.870M2 loi Carrez et 88,74M2 au sol.

Après travaux: 94.45M2 loi Carrez et 108.3M2 au sol.

Concernant l'emprise du bien au sol:

Salle d'eau/ WC: 1.80 m2

Entrée: 5.790 m2

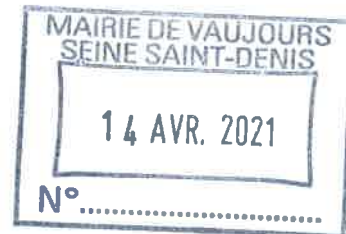
Garage (buanderie) : 13.580 m2

Cuisine: 11.690 m2

Séjour: 18.230 m2

total : 51.09m2

PIECES COMPLEMENTAIRES



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable

N° 09307421C0012

Vaujours, le 28.05.2021

Le Maire,

DP 093 074 21 C 00 12



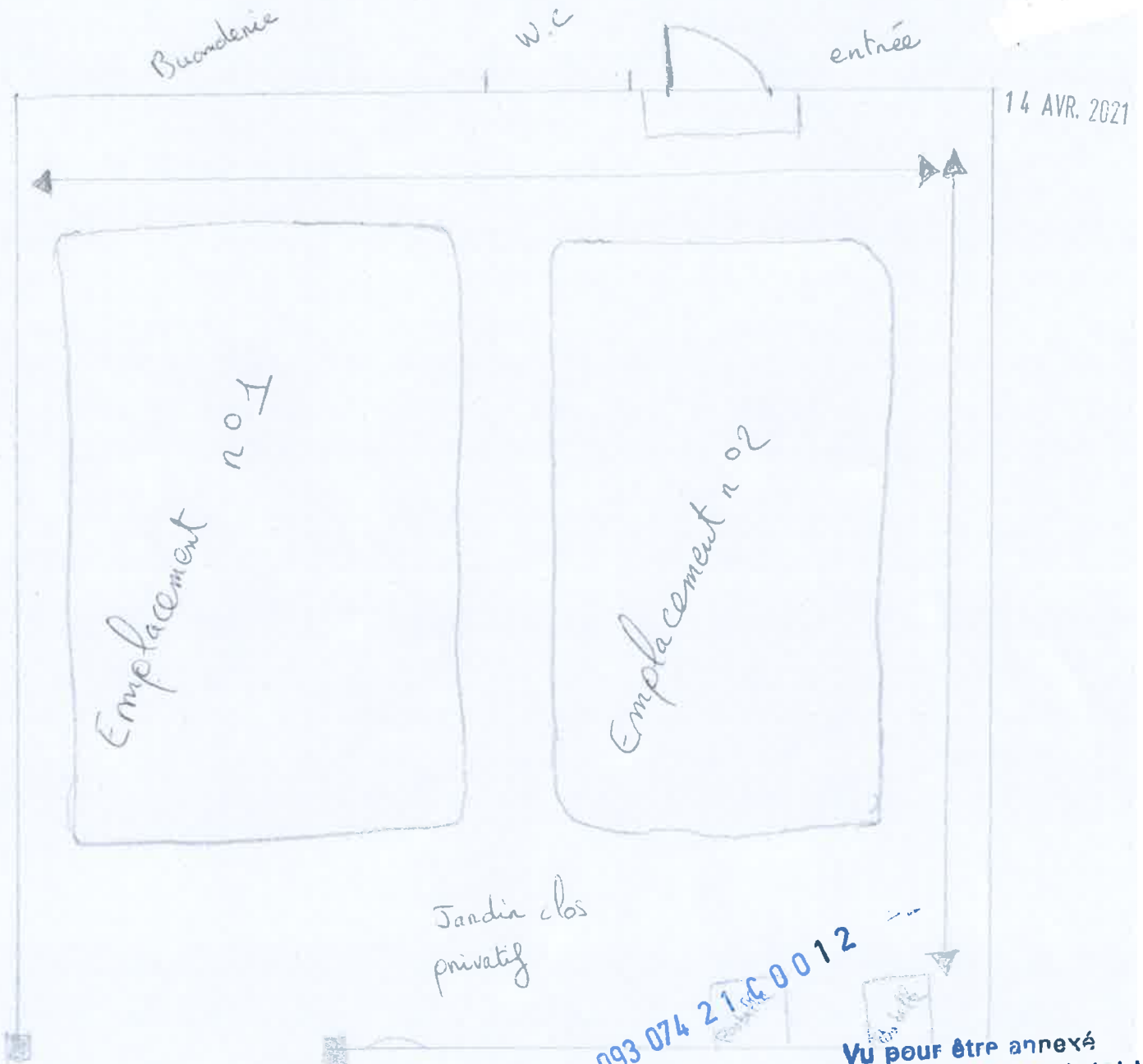
Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU

Croquis représentant les emplacements de  
stationnement après transformation du garage

en buanderie :

**PIECES COMPLEMENTAIRES**



DP 093 074 216 0012

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742160012  
Vaujours, le 19.05.2021

frattoin rue de meaux

Le Maire,  
Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU